

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 68-421-1931 24/12/1931

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
24 décembre 1931

Numéro JO  
n° 421 du 31/12/1931

Date du numéro  
31 décembre 1931

### TEXTE INTÉGRAL

la décision n° 458, du 9 juillet 1931, est et demeure rapportée. M. Fontaine, commis métropolitain de 2e classe de l'enregistrement, est chargé des fonctions de receveur de l'enregistrement et des domaines, de conservateur de la propriété foncière et de curateur aux biens vacants. Avant d'entrer en fonctions M. Fontaine prêtera le serment prescrit par la loi. La passation de service donnera lieu à l'établissement, en triple exemplaire, d'un procès-verbal.